



MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
le 10 mars 2025 à 19h00 à l'hôtel de ville de
Cloridorme.

N. de résolution
ou annotation
Sont présents : MM. Dany Minville
Normand Poirier
Mme : Josée Boulay

Absences : Nancy Cloutier, Jean-William Ayotte et Jean-
Louis Clavet

Était également présent Madame Léona Francoeur directrice
générale par intérim.

2- Ouverture de la séance

Son honneur le maire monsieur Marcel Mainville constatant
qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST
RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté

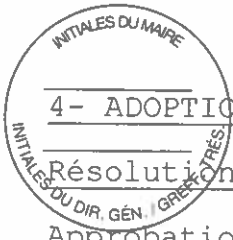
Résolution # 047-03-2025

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des procès-verbaux du 10, du 20 et du 24
février
- 5- Correspondance du mois
- 6- Suivi des procès- verbaux
- 7- Présentation des comptes payés
- 8- Présentation des comptes à payer- voir liste
- 9- Résolutions et règlements:**
 - 9.1 : Demande de reconduction du Programme Semo
 - 9.2 : Budget HLM
 - 9.3 : Fondation du rein
 - 9.4 : Audit pour la TECQ
 - 9.5 : Soumission pompe doseuse ChemAction
 - 9.6 : décision pour prochain audit (exercice financier)
- 10 : Note du DG.
- 11 : Période de questions
- 12 : Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marcel Mainville
Maire

Léona Francoeur
D.G. par intérim et greffière



4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution # 048-03-2025

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 février 2025

^{N° de résolution}
Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 février 2025, au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture

SUR LA PROPOSITION DE DANY MINVILLE, CONSEILLER IL EST RESOLU :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 février 2025 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 049-03-2025

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 20 février 2025

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 20 février 2025, au moins quarante-huit heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 20 février 2025 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 050-03-2025

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 24 février 2025

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 24 février 2025, au moins quarante-huit heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture

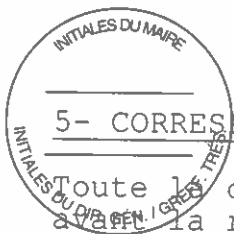
SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 24 février 2025 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marcel Mainville
Maire

Léona Francoeur
D.G. par intérim et greffière



5- CORRESPONDANCE DU MOIS

Toute la correspondance a été remise au Conseil municipal à la réunion pour consultation.

La correspondance fait partie intégrale de ce procès-verbal.
Verbal
ou annotation

6-SUIVI DES PROCES-VERBAUX

Aucun suivi spécifique n'est à mentionner.

7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS

Résolution # 051-03-2025

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance du journal des déboursés pour la période du 1er au 28 février 2025;

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLERE IL EST RÉSOLU :

QUE les déboursés du mois février 2025 au montant de 65,819.48 \$ soient acceptés, incluant prélèvements (31,285.61\$) et chèques fournisseurs (16,705.67\$) et salaires (17,828.20\$). De plus : le maire et les conseillers reconnaissent avoir pris connaissance de tous les comptes, qu'ils ont également reçu réponse à leur questionnement, que ces comptes incluent les fournisseurs, le paiement direct et les salaires et heures supplémentaires approuvées par le conseiller ou conseillère responsable (s'il y a lieu) de même que les écritures de fin de mois, paraphé par tous et les conciliations bancaires,

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

8- ADOPTION DES COMPTES A PAYER

Résolution # 052-03-2025

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 10 mars 2025;

SUR LA PROPOSITION DE DANY MINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 10,740.13 \$ et que la greffière procède à l'émission des chèques.

Voici la liste : Garage Florent Roy : (660.88 + 980.59) H2 Lab (204.09 + 348.95) Tecno communications : (343.78) Groupe Altus (2 911.17+854.72) Guilbert urbanisme (799.08\$) Desrosiers (3,636.87)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9- Résolutions et règlements:

9.1. Résolution # 053-03-2025

Reconduction du programme SEMO

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal présente une demande SEMO pour les personnes suivantes : Yvan Côté, Jacky Huet et Yannick Bélanger pour effectuer des travaux d'entretien des infrastructures touristiques et autres travaux connexes pour la saison estivale 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9.2 : Résolution # 054-03-2025

Adoption du Budget révisé du HLM/ déficit d'exploitation

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE, IL EST RESOLU :

QUE le conseil a pris connaissance du budget du HLM avec un déficit d'exploitation pour l'année 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 : Résolution # 055-03-2025

Demande de don/Fondation du rein

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

Que le conseil autorise un don de 50\$ à la Fondation du rein Pour la marche du Rein qui aura lieu à Gaspé le 13 septembre prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4: Résolution # 056-03-2025

Audit TECQ

SUR LA PROPOSITION DE DANY MINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil retiendra les services de Raymond Chabot Grant Thornton pour effectuer l'audit concernant la TECQ 2018-2024, dès que le formulaire final soit complété et acheminé au MAMH.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 : Résolution # 057-03-2025

Soumission pompe doseuse

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLERE IL EST RESOLU :

Que le conseil accepte la soumission de Chem Action pour la pompe doseuse à la chloration au montant de 3 014.64 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6: Résolution # 058-03-2025

Décision prochain audit (états financiers)

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

Que le conseil autorise la directrice générale par intérim à demander des soumissions à deux firmes comptables au moins pour les prochains audits (états financiers).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marcel Mainville
Maire

Léona Francoeur
D.G. par intérim et greffière



10- Mot de la directrice par intérim :

Bien de spécial

11- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

Questions portant: Programme Semo
Taxes, Urbanisme

12-Clôture de la séance

Clôture de la séance

Les sujets étant épuisés il est proposé et résolu à l'unanimité des élus présents

QUE la séance soit levée à 19h22

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Marcel Mainville maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Marcel Mainville
Maire

Léona Francoeur
D.G. par intérim et greffière